

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VANNE**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU 24 Juillet 2007**

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 24 juillet 2007, à 18 heures, salle de réunion de la Communauté de Commune à Villeneuve l'Archevêque, sous la présidence de M. Michel REBEQUET.

Etaient présents : MM. STENUIT Jean, LEROY Marcel, CHEMOLLE Gilbert, VAUCOULON Gérald, Vice Présidents, Mmes ONIS Oksana, STANIA Sulianne, PERARD Anne-Marie, MM. BLOCH Maurice, BOIZET Bernard, BONNAUD Rémy, DERVOUOT Jackie, MAILLARD Georges, PUTHOIS Alain, SIMONNET Maurice formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Madame LEPELIER Françoise, MM, JUSZCAZK Miecyslaw, MARTIN Michel et RENAULT Michel,

Invités complémentaires excusés : Messieurs Jean PINGAL et POISSON Jacques,

Secrétaire de séance : M. LEROY Marcel.

\*\*\*\*\*

Le précédent compte rendu ne faisant l'objet d'aucune observation, est adopté par le Conseil.

\*\*\*\*\*

❖ **Projet Centre de tri –**

L'Association Intermédiaire des Cantons de Pont sur Yonne et de Sergines a présenté son projet de Centre de Tri sous forme de coopérative regroupant les Communautés de Communes du Gâtinais, de Yonne Nord, de la Vanne et le Sictom de la Vanne. L'étude concernant ce projet sera transmise par courriel à chaque commune afin de permettre une approche plus affinée du projet.

❖ **Contrat L.V.L. Enlèvement cartouches d'imprimantes –**

Le président informe le Conseil qu'à ce jour les cartouches d'imprimantes laser ou jet d'encre ne sont pas reprises dans les DEEE par contre la Société L.V.L. propose d'en assurer gratuitement l'enlèvement à la déchèterie ainsi que le recyclage. Les membres du Conseil Communautaire ACCEPTE, à l'unanimité cette proposition, et AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat, pour une durée d'un an avec cet organisme, et tout document relatif à cet effet.

❖ **Convention avec la Communauté de Communes du Sénonais pour l'incinération des déchets :**

Le Président rappelle aux membres du conseil que la convention avec la Communauté de Communes du Sénonais pour l'incinération des déchets arrive à échéance le 31 décembre 2007. Il donne lecture du projet de renouvellement de convention pour un prix de base de 63 € TTC la tonne pour l'année 2008.

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer cette convention pour le traitement des ordures ménagères, convention qui prendra effet au 1er janvier 2008 pour une durée de 4 ans et s'achèvera le 31 décembre 2011.

❖ **Aire de tri de Chigy :**

Le bornage a été réalisé et l'acte administratif relatif à la cession du terrain sera dans un premier temps rédigé par le secrétariat de la Communauté de Communes. Si le projet d'acte n'est pas accepté par le service des Impôts chargé de vérifier son exactitude, la rédaction de celui-ci sera confiée à Maître Millot Sonnet, Notaire à Villeneuve l'Archevêque. Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer cet acte ainsi que tout document relatif à cet effet.

❖ **Achat de matériel – complément de la délibération du 26 juin 2007**

Les membres du Conseil décident à l'unanimité de faire l'acquisition :

- D'un banc en bois pour la commune de Vareilles, pour un montant de 360 € T.T.C.
  - ET
  - D'un conteneur 'corps creux' pour la commune de Villeneuve l'Archevêque,
  - D'un « wagon », 660 litres, quatre roues, pour la commune de Bagneaux
  - D'un conteneur 'papiers' pour la commune de Vareilles,
- Pour une enveloppe globale de 4200 € T.T.C., livraison comprise.

et charge le Président des démarches relatives à cet effet.

❖ **Création d'un poste de Rédacteur Territorial :**

Sur proposition du Président, le conseil communautaire décide, à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2007 la création d'un poste de Rédacteur Territorial à temps non complet de 10 heures par semaine suite à l'inscription de la secrétaire de la Communauté de Communes sur la liste d'aptitude au cadre d'emploi des Rédacteurs Territoriaux en date du 6 juillet 2007.

## ❖ QUESTIONS DIVERSES :

### Cyclo-rail de Chigy :

Concernant les dégâts constatés sur le cyclo-rail de Chigy fin mai, le Président, informe le conseil communautaire de deux courriers (des 3 et 23 juillet) envoyés à la Direction de la D.D.E., interpellant le Directeur sur la dégradation du cyclo-rail, et sollicitant une prompt réparation des dégâts.

### Foire de la St AMOUR

Le Président rappelle l'organisation de la Foire de la St Amour le dimanche 29 juillet et sollicite la présence d'élus sur le stand de la Communauté de Commune devant le Syndicat d'Initiative.

Ont proposé leur présence :

Mesdames et Messieurs

STANIA Sulianne  
ONIS Oksana  
MAILLARD Georges  
STENUIT Jean  
LEROY Marcel  
SIMONNET Maurice  
DERVOUOT Jackie  
BOIZET Bernard.

### Spectacle Yonne en Scène

Monsieur VAUCOULON présente le thème du prochain spectacle. Le président rappelle la décision prise au dernier conseil communautaire relative à l'organisation de ce spectacle pendant les horaires scolaires afin de permettre une meilleure fréquentation. Il sollicite par ailleurs, la participation de personnel de chaque commune pour mettre en place le matériel.

### Demande de Subvention de l'UNRPA

Suite à la demande de subvention de l'UNRPA, le président confirme que celle-ci est prévue au budget et qu'il suffit de fournir un bilan financier relatif à l'organisation de la manifestation pour que la subvention soit versée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.